

Pour une séparation de corps Suisse-banques

LE PRÉSIDENT DU Conseil d'administration du Crédit suisse ne manque pas de souffle. L'accord de New-York serait un cadeau fait à la Suisse par les banques. Le *Tages Anzeiger* (14.8) assume les guillemets: «*Es ist jetzt an der Schweiz zu wählen, was sie mit diesem Geschenk machen will*». En acceptant de payer le double de leur dernière offre extrême, les banques auraient joué les démineurs, libérant le champ américain pour d'autres qu'elles-mêmes: les chimiques, la Banque nationale. Mais ces mines, elles l'oublient, étaient de leur propre fabrication. Il est incroyable qu'elles sollicitent une sorte de reconnaissance nationale, tout en tendant la sébille aux grandes entreprises suisses, alors que c'est le pays qui devrait leur demander des comptes. Ils sont de trois ordres.

D'abord la gestion des fonds en déshérence. Nous avons longuement rappelé l'arrêté approuvé par les Chambres en 1962 qui exigeait des banques, des avocats et des assurances, en levant les secrets bancaires et professionnels, la recherche systématique des ayants droit des fonds sans mouvement depuis 1945. Les résultats auxquels aboutit la commission Volcker révèlent qu'il fut mal appliqué. Pourquoi? Était-ce par négligence, par obstruction? Ce comportement fut-il compatible avec l'activité irréprochable que la loi

exige des banques? La commission fédérale des banques devrait se saisir du sujet.

La dimension des deux grandes banques, premiers gérants mondiaux de fortune, n'est plus à la taille du pays. La défense de leurs intérêts commerciaux les rend vulnérables. Ce n'est pas la première fois qu'une menace les rend vulnérables. Ce n'est pas la première fois qu'une menace américaine les fait plier. Leur finalité, elles l'ont montrée lors de la fusion, diverge de l'intérêt national. Il faut en prendre acte. Que l'UBS et le Crédit Suisse fusionnent à leur tour, comme le propose

*Il est incroyable que
les banques sollicitent
une sorte de
reconnaissance
nationale*

Ebner, leur département de gestion de fortune en une nouvelle banque au sigle international allégé du S! Pour le reste qu'on redimensionne à une échelle nationale

lement compatible les activités basées réellement en Suisse.

La troisième démarche serait une révision du secret bancaire, non pas pour l'abolir, mais pour l'assouplir dans la mesure où il couvre le marché gris. L'Union européenne l'exigera, à coup sûr, progressivement.

Notre ménage doit-il se faire à New-York ou à Bruxelles? Tel sera le cas, faute d'initiatives internes de souveraineté politique. En l'attente n'oubliez pas de remercier M. Gut pour ce cadeau que sa banque fera figurer dans ses notes de frais, donc fiscalement déductible. AG

De gré ou de force, les plus de 55 ans sortent du marché du travail

Progressivement, le monde du travail exclut les travailleurs plus âgés.

Les résultats d'un colloque organisé par Pro Senectute montrent qu'entre la fin de la vie active et la retraite, les salariés ne sont pas égaux puisqu'ils dépendent de la volonté de leur employeur.

Un débat à introduire dans le cadre de la 11^e révision de l'AVS.

LE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ peut-il encore exister après 55 ans? La question n'est pas incongrue. De nombreuses entreprises sont en passe de mettre en place des plans de préretraites qui touchent souvent les employés à partir de 57 ou 58 ans. L'argument classique, celui d'une impossible adaptation à l'évolution technique et à l'informatique, est sans doute faux. Il n'existe aucune étude sérieuse démontrant que les plus de 55 ans sont incapables de s'adapter.

Des travailleurs trop chers

La réalité est financière. Les travailleurs les plus âgés sont ceux qui coûtent le plus cher à l'entreprise, en salaire et en participation à la caisse de pension. Il est un argument lié à l'âge qui n'est peut-être pas faux: la pression concurrentielle et le stress sont souvent beaucoup plus intenses aujourd'hui et nous avons déjà vu des employés d'un certain âge broyés par cette tension. Mais les jeunes supportent-ils mieux cette situation? Cela reste à démontrer.

La Suisse jouit d'un étonnant privilège si on la compare aux autres pays eu-

ropéens. Le taux d'emploi masculin, autrement dit la proportion des hommes touchant un revenu issu de leur travail par rapport à l'ensemble de leur classe d'âge est extraordinairement plus élevé dans notre pays pour les 55/64 ans.

part des pays européens ont mis en place des dispositifs de préretraite dont le financement change d'un pays à l'autre et souvent d'une branche à l'autre, mais qui pèsent certainement lourdement dans les comptes nationaux même si ce ne sont pas directement des financements publics. À notre connaissance il n'existe pas d'étude d'ensemble sur cette question.

Il faut également noter que 20% des hommes entre 60 et 65 ans bénéficient en Suisse d'une rente AI, qui représente, fait bien connu aujourd'hui, un substitut à l'absence de «pont» AVS. En fait, toute la philosophie des assurances sociales en Suisse repose sur le postulat que l'âge qui donne droit aux prestations AVS (65 ans pour les hommes et, pour l'instant encore, 62 ans pour les femmes) correspond à la cessation de l'activité professionnelle. Malgré la position de la Suisse dans les statistiques internationales, cette pétition de principe est de moins en moins vraie, ce qui entraîne le recours fréquent à l'AI comme biais permettant de maintenir un niveau de vie décent pour un certain nombre de personnes.

La 11^e révision de l'AV devrait tenir compte de cette nouvelle réalité en introduisant une retraite à la carte beaucoup plus flexible. Par contre la préretraite relève aujourd'hui de la bonne volonté de l'employeur. Selon que votre patron sera puissant (les banques) ou misérable (la construction) vous serez traité bien différemment. Il y a là matière au débat politique.

Nous pouvons en effet considérer que le coût de la flexibilité des personnes âgées doit être entièrement supporté par l'AVS (11^e révision) en comptant sur le sens civique des entreprises et sur leurs réserves latentes pour financer au coup par coup des préretraites plus ou moins généreuses. Nous pouvons aussi estimer que le développement de ces préretraites est inévitable et qu'il n'y a pas de raison de tolérer une inégalité de traitement en fonction de l'employeur. La loi devrait aussi traiter cette question quitte à instituer, pourquoi pas, une caisse de compensation des préretraites financée par les entreprises.

Pro Senectute, Sans travail à 55 ans : et après ?, colloque du 24 mars 1998

Emploi masculin des 55/64 ans

Pays	Taux
Suisse	79,1
Suède	64,4
USA	63,6
Danemark	63,2
Grande-Bretagne	56,0
Canada	54,0
Allemagne	47,0
Pays-Bas	41,0
France	38,7
Belgique	34,0

ropéens. Le taux d'emploi masculin, autrement dit la proportion des hommes touchant un revenu issu de leur travail par rapport à l'ensemble de leur classe d'âge est extraordinairement plus élevé dans notre pays pour les 55/64 ans.

Ainsi chez nos voisins d'Outre-Jura, seul un homme sur trois travaille chez les plus de 55 ans, alors que c'est le cas de quatre sur cinq chez nous. La plu-

Avantage aux petits commerces d'alimentation

Le grand commerce réclame à grands cris l'assouplissement de l'heure d'ouverture des magasins que souhaitent les consommateurs. Mais les réels gagnants sont les petites boutiques d'alimentation. Par ailleurs, les emplois que crée la libéralisation sont précaires. Tel est le bilan d'une étude commandée par Berne.

NOTRE MODE DE vie a changé et le commerce s'y adapte. La libéralisation de l'ouverture des magasins répond manifestement aux vœux des consommateurs. Un sondage ISOP montre cependant qu'il ne s'agit pas d'un plébiscite aveugle en faveur la déréglementation (Tableau 1). Mais l'état de l'opinion est volatil. Et l'expérience étrangère témoigne qu'un élargissement de l'heure d'ouverture des magasins entraîne, après une période d'acclimatation, le désir d'une libéralisation accrue.

Tableau 1

Ouverture jusqu'à:	20 h.	21 h.
Favorable:	60%	25%
Défavorable:	25%	75%
Ouverture dominicale:		
Favorable	25%	

Les militants de la libéralisation ne sont pas les consommateurs, mais les responsables des grandes chaînes de distribution. Le long marasme de la consommation a déstabilisé le commerce de détail où l'emploi a baissé de 11% depuis le début de la crise. D'où la pression en faveur d'un élargissement des horaires d'ouverture pour revitaliser le secteur en allant au-devant des vœux des consommateurs.

Revitalisation générale des ventes de détail au détriment d'autres dépenses des ménages, ou alors simple transfert de chiffre d'affaires d'une heure à l'autre ou d'un commerce à un autre? L'étude ne donne pas une réponse péremptoire à cette question. Pour l'ensemble de la Suisse, un quart des commerces constatent qu'une extension des heures d'ouverture a provoqué une croissance globale de leurs ventes. En Suisse romande la proportion est nettement plus élevée (35%). Explication donnée par la *Revue de politique écono-*

mique: les commerçants ont récupéré une partie des achats effectués en France, où les horaires sont plus souples.

Qui sont les gagnants, qui sont les perdants

L'étude confirme que les grands commerces sont plus favorables à la libéralisation que les petits. (Tableau 2). Cela s'explique, notamment, par le fait qu'il est plus facile d'organiser des horaires tournants avec un personnel plus nombreux; mais aussi par la nécessité impérieuse pour les grands commerces d'obtenir une rentabilité suffisante à la surface et donc de faire la course au chiffre d'affaires. Or, et c'est là le paradoxe, au vu des récents assouplissements, les petits commerces qui affichent une progression parlent d'une hausse de chiffre d'affaires de 10%, alors que les grandes surfaces n'annoncent qu'une amélioration de 3%. Il semble en définitive, si l'on se base sur les expériences faites à l'étranger, que les principaux bénéficiaires de la libéralisation soient les petits commerces d'alimentation. Ces exploitations familiales recherchent les créneaux disponibles et s'y adaptent avec souplesse. Les principaux perdants, en revanche, seraient les commerces moyens du secteur non alimentaire.

L'extension des horaires d'ouverture crée de nouveaux emplois. La hausse ne devrait cependant pas dépasser 1,4%. Les petits magasins doivent la plupart du temps faire face à la libéralisation avec le personnel existant. Les commerces moyens ne peuvent généralement faire appel à du personnel

supplémentaire qu'en alourdissant leurs coûts. Ils le feront s'ils parviennent à majorer leurs prix aux consommateurs.

Main d'œuvre à temps partiel, travail sur appel

Quant aux grandes surfaces, qui disposent d'une marge de manœuvre relativement importante, elles font face aux ouvertures prolongées en priorité par un aménagement des horaires du personnel existant. Pour le reste, elles recrutent essentiellement une main-d'œuvre à temps partiel, et souvent sur appel. Le secteur ne compte que 60% de personnel à plein temps. La précarité de l'emploi dans la branche a donc tendance à se renforcer. *at*

Revue de politique économique, Berne, août 1998. Département fédéral de l'économie publique.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédaction:
Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (ge)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Charles-F. Pochon (cfp)
Albert Tille (at)
Forum: Roger Nordmann
Composition et maquette:
Alain Clavier, Claude Pahud,
Géraldine Savary
Secrétariat: Murielle Gay-Crosier
Administrateur délégué: Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA,
Renens
Abonnement annuel: 85 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9

Tableau 2

Positions face à la libéralisation		
Commerces ~	Pour	Contre
Petits	30%	53%
Moyens	34%	47%
Grands	80%	11%

Dopage: une faillite de la médecine?

Le Tour de France 1998 a mis sur le devant de la scène une actrice plus habituée à la semi-obscure des coulisses: la médecine sportive.

Quelle est au juste sa légitimité et n'y a-t-il pas contradiction dans les termes?

Lire aussi ci-contre quelques réflexions sur les mondes du sport et de l'économie.

LA MÉDECINE DU sport occupe certes les devants de la scène lorsque nos idoles se blessent ou mieux, se dopent. Mais à gratter la galaxie du sport d'élite, et celle, attenante, du Corps Parfait, se dégage l'impression d'une médecine fourvoyée, prête même à faillir au premier principe du serment hippocratique, *primum non nocere*, d'abord ne pas nuire.

La médecine du sport n'a, jusqu'à présent en Suisse, pas de reconnaissance officielle; ce n'est pas une (sous-) spécialité FMH, la formation n'est pas organisée, et la compétence des médecins du sport relève de leur seul enthousiasme. Le hasard faisant bien les choses, c'est justement ces jours-ci qu'un certificat de capacité, conforme aux normes de la formation continue FMH sera enfin établi.

Quand la médecine mène aux points

Dans le couple médecine/sport, c'est bien le monde sportif qui est maître. La récente initiative du CIO pour une conférence mondiale sur le dopage vise bien aussi à garder le contrôle des événements. Par exemple, pour détecter efficacement la prise d'hormone de croissance, rapidement métabolisée, il faudrait des prises de sang inopinées. Or ni les contrôles surprise sur toute l'année, ni les prises de sang ne font aujourd'hui automatiquement partie des moyens de contrôle.

Mais plus fondamentalement, il me semble que la médecine présente une déficience éthique face au dopage: elle aime améliorer l'état de santé, elle aime faire fonctionner le corps dans un état optimal, et les substances dopantes sont un moyen, certes rudimentaire, de réaliser cet idéal. La seule réserve de la médecine face au dopage, ce sont les effets secondaires délétères de la prise massive et prolongée des dopants. Mais si demain on mettait au point un analogue stéroïdien sans effets secondaires négatifs apparents, comment l'interdirait-on? L'étude des effets secondaires est difficile, et l'on ne possède souvent que des indications épidémiologiques. À mesure que la médecine deviendra moléculaire, et le mode d'action des substances pharmacologiques mieux connu, les effets

secondaires aussi deviendront scientifiquement établis. Pour le moment, nos beaux sportifs sont aussi des cobayes. À l'exemple de la créatine, massivement prise par les sportifs américains, non interdite et bon marché, bientôt disponible en Suisse à en juger par les premières annonces publicitaires parues dans le *Médecine et Hygiène* de juillet 1998 consacré à la médecine du sport; la créatine donc, pour laquelle il n'existe à l'heure présente aucune étude clinique sur les effets à long terme. ge

Brèves

DANS UN ARTICLE consacré aux expositions parallèles de Liestal/Lörach et Mulhouse sur les révolutions de 1848/1849 dans les trois pays voisins, le *Dreiland-Zeitung* rappelle les «Liberaria» de la Rome antique. Ces fêtes de la liberté dédiées au dieu Liber et à sa sœur Libera, avaient lieu le 17 mars. Qu'attendent les libéraux pour en faire un jour de fête, bien entendu non chômé et non payé?

LE QUESTIONNAIRE DE l'exposition du 150^e, dans la caravane de cars postaux, contient au moins une réponse piège parmi les cinq proposées (plusieurs sont possibles) à la question: «La Suisse a une longue tradition d'engagement en faveur d'un ordre international pacifique et équitable. Dans quels domaines devrait-elle s'engager encore plus?

- Promotion des droits de l'homme dans les autres pays.
- Dans le domaine de l'action humanitaire (aide en cas de catastrophe).
- Support des structures démocratiques et de l'économie dans les pays de l'Europe de l'Est.
- Coopération et aide au développement dans le tiers-monde.
- Sanctions contre les régimes totalitaires.»

Les résultats sont publiés sur la page Internet de l'exposition itinérante: www.ch150.ch. c/fp

Les armes interdites des petits soldats de la Grande Boucle

Le festin sportif du Tour de France a été gâché: par trop d'épices. Penchons-nous pourtant, au-delà des nausées légitimes, sur les reliefs.

LORS DU DERNIER Tour de France la découverte de l'étendue de la pratique du dopage, de la tricherie, a mis en évidence un des fondements du sport: le jeu. Le jeu est une activité éminemment sérieuse, qui perd toute raison d'être si ses règles ne sont plus respectées. Futile peut-être, le jeu a sa dignité que l'on ne malmène pas impunément.

Le jeu se montre à l'occasion rancunier et c'est ainsi qu'alors que les coupables sont punis, la partie est quand même perdue. Le jeu est faussé et le soupçon lui ôte toute magie, car il est exigé un minimum de foi de ses fidèles.

«**L**E JUMP, VÉRITABLE INFLUX électrique qui saisit par à-coups certains coureurs aimés des dieux et leur fait alors accomplir des prouesses surhumaines. Le *jump* implique un ordre surnaturel dans lequel l'homme réussit pour autant qu'un dieu l'aide.... Il y a une affreuse parodie du *jump*, c'est le dopage: doper le coureur est aussi criminel, aussi sacrilège que de vouloir imiter Dieu; c'est voler à Dieu le privilège de l'étincelle. Dieu d'ailleurs sait alors se venger...»

Roland Barthes, *Mythologies*, Seuil, 1957.

Cette année, le Tour de France a pris quelques distances avec la logique économique qui pensait l'avoir réduit à sa raison. On a vu comment la prétention démesurée des forces mercantiles à tout rentabiliser pouvait se heurter à ce trois fois rien, à ce «défaut» humain qu'est la capacité ludique.

Car le monde commercial entretient des rapports troubles avec le sport: fonctionnant sur le rationnel et l'intérêt, il se nourrit et utilise la «gratuité» du jeu. Mais cette dernière est également le grain de sable, irréductible, qui nous laisse espérer, qui nous laisse entrevoir une chance de passer entre les mailles.

Cet été nous aura donc rappelé qu'une part de l'homme échappera toujours à la raison économique, à la tentation de la performance absolue. D'ailleurs, des coureurs qui ne connaîtraient jamais de défaillances – par-

faites machines – enlèveraient tout sens à la compétition – et donc aussi tout profit possible. L'imprévisible fait partie de l'épopée de la course, avec les conditions météo, les chutes et les crevaisons, avec les jours sans et l'aide inattendue des dieux...

Ces péripéties auront encore remis en évidence que le monde économique n'est pas auto-suffisant, c'est à dire que cette construction toute rationnelle doit se nourrir aussi de ce qui lui est le plus étranger – les valeurs, le symbolique, l'esthétique – par exemple cette dépense inconsiderée d'énergie qui aboutit à un produit dérisoire: trois semaines d'efforts inhumains pour arriver le premier à Paris...

Il y a également une apparente contradiction dont il faut parler. C'est le rejet de la tricherie et ce surprenant pardon instantané que le public a accordé aux fautifs. Pourquoi ce pardon?

Pour le comprendre il faut considérer qui sont les coureurs et qui va les voir passer. Le vélo est un des sports les plus populaires – au sens de «popu» – et comme la boxe, comme le football, il est un des moyens de s'extraire de sa classe sociale, il demande des vertus toutes prolétaires de force, d'endurance, de résistance à la douleur. Or le public amassé le long des routes, arrimé à des tables de camping à longueur de journées: des heures d'attente pour

«**M**A PRÉFÉRÉE ENTRE toutes, c'est Liège-Bastogne-Liège... le geste, à peine arrivé à Bastogne, de repartir immédiatement pour Liège, relève d'une logique de l'effort pour l'effort qui fonde l'admirable discipline sportive qu'est le vélo. La vanité de Liège-Bastogne-Liège est tout simplement sublime.

Hervé Le Roux, in: *Cinégénie de la bicyclette*, Yellow Now, 1995

apercevoir les héros pendant quelques secondes à peine, ce public vient du même milieu. On pourrait considérer que ce sont eux-mêmes qu'ils viennent voir, c'est leur douleur et leurs souffrances qu'ils viennent soutenir. Comment dès lors pourraient-ils ne pas sympathiser avec ceux qui tentent

d'alléger leur peine et qui s'accrochent au podium pour ne pas retourner à l'usine ou au chantier? Et sur ces lieux de travail, on trouve aussi des produits qui soulagent: alcool, calmants...

«**V**OUS N'AVEZ PAS idée de ce qu'est le Tour de France, dit Henri [Pélissier]; c'est un calvaire. Et encore, le chemin de Croix n'avait que quatorze stations, tandis que le nôtre en compte quinze. Nous souffrons du départ à l'arrivée. Vous voulez voir à quoi nous marchons? Tenez...

De son sac, il sort une fiole:

– Ça, c'est de la cocaïne pour les yeux, ça c'est du chloroforme pour les gencives...

– Ça, dit Ville, vidant aussi sa musette, c'est de la pommade pour me chauffer les genoux.

– Et des pilules? Voulez-vous voir des pilules? Tenez, voilà des pilules.

Ils en sortent trois boîtes chacun.

– Bref! dit Francis, nous marchons à la «dynamite».

Albert Londres, *Les forçats de la route*, 1924.

Sur l'écran géant de la Piazza Grande de Locarno a été projeté le dernier film de Joe Dante, *Small soldiers*, histoire de jouets guerriers dopés par un microprocesseur qui leur assure vie infinie et intelligence. Ce film, qui témoigne d'une maîtrise technologique inouïe, qui intègre à la perfection des images virtuelles, a des prétentions subversives annoncées: tourner au ridicule le militarisme, souligner les dangers d'une technologie amoralisée. Mais la moitié du film n'est que scènes de guerre – classiques – et le méchant producteur de jouets dédommagera largement les victimes de son intéressement irresponsable. Bref, tout rentre vite dans l'ordre habituel – et le spectateur se sent trompé sur la marchandise.

J'allais oublier. Avant le générique, les logos des sponsors principaux sont projetés. Les sifflets fusent aussitôt, qui semblent désigner quelque trahison: Swisscom et UBS laissent prestement la place au film.

Mais quel rapport avec le vélo? cp

Communes dans la Constituante

Par Roger Nordmann

La réforme de la Constitution vaudoise est un vaste chantier. Elle stimule propositions et revendications. Exemple.

LE DIAGNOSTIC de la situation actuelle est connu: les 385 communes vaudoises sont trop petites et nombre d'entre elles ne peuvent offrir seules les prestations qui sont de leur compétence: enseignement, social, aménagement local, défense incendie, réseaux d'eau et d'épuration, etc. Il est nécessaire de créer des associations intercommunales pour la plupart de ces tâches, d'où une complication et, singulièrement, une perte de contrôle démocratique. Dans certains domaines, l'État doit y remédier par des processus compliqués de régionalisation, dans d'autres le droit est appliqué avec une bonhomie certes sympathique mais une efficacité douteuse.

Des énergies perdues

Cela conduit en outre à un enchevêtrement inextricable de compétences entre communes, commissions scolaires, associations intercommunales, administration cantonale etc. Les petits gains d'efficacité sont entièrement mangés par la perte d'énergie nécessaire à gérer cette jungle.

Les communes elles-mêmes n'y trouvent guère leur compte: l'époque où les rentrées fiscales en hausse et les financements cantonaux résolvait la plupart des problèmes est révolue. Elles sont donc condamnées à gagner en efficacité et, surtout, en poids, face à un État en pleine modernisation, de moins en moins enclin à perdre temps et argent pour soutenir des structures d'un autre temps.

Au niveau de l'agglomération lausannoise, le problème se pose différemment: égoïsmes et manque de solidarité avec le chef-lieu de la part des communes de la périphérie, dont les prestations bénéficient à toute l'agglomération. Là aussi, des fusions résoudraient nombre de ces problèmes.

Plusieurs pistes ont été proposées pour résoudre ces problèmes.

- Le maintien des communes actuelles et le transfert de tâches au canton, notamment dans le domaine scolaire, sont une solution possible, mais elle ôterait de la substance aux communes suffisamment grandes pour s'acquitter à satisfaction de leurs tâches. La question des compétences en matière scolaire mérite d'être réglée indépendamment: elle simplifierait une organisation que la diminution du nombre de communes rendrait guère moins complexe et elle aurait l'avantage de réduire les écarts entre impôts communaux si le financement était assuré entièrement par le canton.

- La création d'un niveau intermédiaire électif (par exemple le district) auquel seraient transférées les tâches qui posent des difficultés aux communes n'est guère séduisante, car elle ajoute un 4^e étage au fédéralisme, voir un 5^e en cas d'adhésion à l'Union européenne. Les ressources, non seulement en argent, mais également en énergie politique sont limitées et la complexité du système tuera les

dernières vocations...

- La fusion des communes jusqu'à une taille raisonnable est certainement la solution la plus élégante: elle simplifie le fédéralisme au lieu de le rendre encore plus ingérable. Cela diminuerait la nécessité de procéder à des exercices de régionalisation et on pourrait même confier aux communes des tâches nouvelles, qui nécessitent une proximité que l'État n'aura jamais. Cette solution redonnerait aux communes un poids dont elles manquent trop souvent face à l'État, qui a tendance au mieux à profiter du vide actuel, au pire à laisser en friche ce dont les communes s'acquittent mal.

Le peuple a décidé en juin le principe d'une révision totale de la Constitution vaudoise. Ce chantier pourrait être l'occasion d'une percée importante dans la réduction du nombre de communes.

La Constituante devrait avoir l'autonomie, la fraîcheur et la liberté d'esprit nécessaires pour diviser par dix le nombre actuel de communes. ■

Taux d'imposition communaux

LA PETITESSE DES communes accentue les disparités fiscales, car il suffit de quelques gros contribuables dans une commune pour faire baisser massivement le taux communal. À l'inverse, l'absence de contribuables très aisés dans une commune nécessite un taux d'impôt très élevé. Par les seules lois des probabilités statistiques, ces déséquilibres diminueraient fortement en cas de regroupement.

Si, par hypothèse, on fusionnait toutes les communes en respectant les frontières des districts actuels, les nouvelles communes auraient des taux entre 80 et 110, à trois exceptions près: le Pays-d'en-haut serait à 115, Nyon à 67 et Rolle à 79.

Ces chiffres sont calculés *ceteris paribus*: la somme des recettes actuelles des communes d'un district est simplement «transférée» au district, ce qui permet de calculer le taux moyen en cas de fusion. Les flux de péréquation verticaux resteraient ce qu'ils sont aujourd'hui.

	A	B	C
Nyon	85	40	67,1
Rolle	110	40	78,7
Aubonne	110	50	81,0
Lavaux	110	75	82,1
Morges	115	40	83,1
Cossonay	120	60	89,6
Vevey	107	70	90,2
Avenches	120	70	96,6
Aigle	115	85	98,0
Lausanne	105	60	99,1
Grandson	135	80	100,1
Orbe	120	70	103,2
La Vallée	107	95	104,0
Echallens	140	80	104,7
Payerne	130	85	105,1
Yverdon	130	70	107,5
Moudon	124	90	108,4
Oron	135	70	109,0
PDH	120	80	115,0

A: Taux de la commune la plus chère du district

B: Taux de la commune la moins chère du district

C: Taux pour le district en cas de fusion

Les branches mal aimées

Entre les femmes et les sciences naturelles, l'amour est-il vraiment impossible? Une expérience montre le contraire.

LES CHIFFRES PARLENT clairement. Dans les universités suisses, les étudiantes ne montrent guère d'enthousiasme pour les sciences naturelles et techniques. Une expérience conduite en Suisse alémanique montre que cette aversion n'est pas une fatalité. En question, la manière d'enseigner ces disciplines.

C'est plus particulièrement la physique, discipline-reine des sciences naturelles, qui fait horreur aux filles. À l'école secondaire, ces dernières obtiennent des résultats très nettement inférieurs à ceux des garçons. Très logiquement on ne retrouve que peu d'étudiantes en physique à l'Université et encore moins d'enseignantes dans cette discipline.

Pourquoi un tel désintérêt alors qu'en Italie, au Portugal ou en Turquie,

par exemple, les femmes représentent 25 à 30% des effectifs universitaires en physique, 45% même en Hongrie?

Nouvelle pédagogie et sensibilisation

La littérature spécialisée nous donne quelques éléments de réponse. L'enseignement de la physique fait largement appel à l'expérience technique, plus familière aux garçons. De ce fait, les enseignants prêtent moins d'attention aux filles et se montrent plus critiques à leur égard, une attitude peu motivante pour les élèves féminines.

Sur la base de ces informations, une équipe de chercheurs de l'Université de Berne a tenté de remédier à la situation. Dans le cadre d'un projet expérimental portant sur trente-et-une

classes gymnasiales de Suisse alémanique, ils ont testé une nouvelle approche pédagogique, plus «féminine», conjuguée avec une sensibilisation des enseignants.

Les résultats obtenus confirment largement les hypothèses initiales. Une pédagogie centrée sur l'expérience quotidienne des élèves, des illustrations concrètes plutôt que des explications verbales, améliorent le degré de satisfaction des élèves et le niveau des résultats des jeunes filles... et des jeunes gens aussi. *jd*

Information supplémentaire:

Fonds national suisse de la recherche scientifique, Programme national de recherche n° 35, «Femmes, droit et société. Voies vers l'égalité», ballmer@ibm.unige.ch ou herzog@kl.unibe.ch

COURRIER

Quand la France occupait la Suisse

À propos de l'occultation de la période 1798-1815, au Musée de Prangins. (DP 1350)

COMMENT MÉDITER SUR la variété nationale et l'unité de la Confédération à partir de la «période sombre 1798-1815», quand cette période a arraché à la Suisse la majorité de sa partie latine avec le Jura (nord et sud!), Neuchâtel, Genève, Valais et la Valtelline. Car ces pays faisaient vraiment partie de l'ancienne Confédération, même si on les traitait de *zugewandte Orte*. On ne voulait pas ébranler le délicat équilibre des droits de votes à la diète; mais dès 1528, le Jura a le droit de s'aligner sur les vues de Berne dans la question religieuse: le vote des communes ayant donné à Péry une majorité pour la vieille religion, vos gracieux Seigneurs firent envoyer par le combourgeois biennois cinquante lansquenets pour faire voter correctement. Ou le «dictateur Calvin» ayant négocié son retour à Genève en 1541 et obtenu du Petit conseil le droit de régler les af-

aires internes de l'Église, celui-ci fut contraint peu après à faire machine arrière. Vos gracieux Seigneurs ayant ordonné que Genève s'aligne sur leur décision pour la célébration de la Cène quatre fois par an, ce qui introduisit les lundis de Pâques, de Pentecôte et du Jeûne, le second jour étant réservé aux femmes, à la valetaille et aux SDF. On pourrait relever au cours des 250 ans qui ont suivi bien des signes montrant la dépendance des pays alliés. Il n'y a que Neuchâtel où le prince français exigea qu'on respecte la décision des communes, et qui en conséquence eut le long de la frontière bernoise trois paroisses catholiques, au grand déplaisir du voisin. Or la France ayant confisqué en 1798 les cantons romands, elle y poursuivit une politique échevelée d'assimilation qui a porté ses fruits jusqu'après 1950, puisque le Jura réglait encore alors ses transactions foncières selon le code Napoléon.

Mais qu'est-ce que les autres Suisses ont gagné à l'occupation française? Penchons-nous sur l'histoire du «*Stäfner Handel*» y compris l'intervention d'un hobereau traîneur de sabre nommé Nabuglione di Buonaparte: il rappela aux

Suisses ébahis que la liberté que la France apportait était la liberté du commerce et de l'industrie... [...] Quant aux pauvres, on leur octroyait l'égalité, c'est-à-dire l'interdiction de «coalition», le service militaire obligatoire et le casse-pipe, y compris un billet simple course pour la Russie. Ceux qui restaient devaient racheter les cens, même dans le canton de Vaud: bien que ce rachat fût dû en théorie par les propriétaires, les métayers durent le payer. Et la fraternité fut envoyée au vestiaire. [...]

Laissez donc dormir le château de Prangins! Trop difficile de méditer sur l'unité nationale à partir de la Médiation. [...] Jacques de Roulet, Nidau.

Réd.: Le commentaire ne se limitait pas à la Médiation, mais à la période 1798-1815, où se constitua la Suisse des 22 cantons, c'est-à-dire la Suisse où les cantons romands et le Tessin devenaient partenaires du Pacte fédéral sur pied d'égalité. Quel que soit le jugement que l'on porte sur cette période confédéralement essentielle, on peut s'étonner qu'à Prangins, elle soit absente.

Le réalisme économique à l'écoute des régions (et vice versa)

Une nouvelle émission TV est née. Intitulée Tout à l'heure, elle entend se faire l'écho des régions de Suisse romande.

Difficile de se faire une idée après un seul numéro. Mais la TSR saura-t-elle grignoter la concurrence des petites chaînes locales, de mieux en mieux implantées dans les régions?

DE TOUT TEMPS l'information régionale a posé problème aux médias. Et spécialement à la télévision et à la radio dont la mission est à la fois fédératrice – rassembler un pays séparé par les différences linguistiques – et fédéraliste – traduire les spécificités régionales.

Une nouvelle race de journalistes

Le 17 août la télévision suisse romande a présenté son nouveau programme d'information régionale *Tout à l'heure*. Symbole de la décentralisation, le studio est installé à Lausanne; quatre-vingts personnes y sont rattachées dont une soixantaine de correspondantes et de correspondants répartis dans les différents cantons romands. On nous promet créativité, originalité et surtout, proximité. Le «concept d'information» est adapté à l'air du temps – caméras digitales, bancs de montage numérique, transmission par fibre optique, et nouveaux journalistes, les reporters-images – afin de capter au plus près les pulsations régionales.

Il y environ quatre ans, une collaboration entre Genève et FR3 Haute-Savoie organisée dans le but de créer un programme régional commun inaugure un nouveau langage, un nouveau style dans l'information de proximité. Fini le présentateur scotché à son téléprompteur qui fait le lien entre l'information et le spectateur; une nouvelle race de journalistes, les reporters-images (JRI), sillonnent le pays et en ramènent des reportages-clip d'une ou deux minutes. Dès lors l'image devient prioritaire – pas d'image pas de sujet – le fait divers, l'événement exceptionnel ou anecdotique priment sur le commentaire; y sont privilégiés les portraits, les interviews au détriment du développement de l'information. Séduite par le nouveau concept, la TSR étend alors le système à d'autres régions, en particulier Neuchâtel et le canton de Vaud.

Mais la solution miracle a ses limites. En particulier elle ne réussit pas à mordre sur les télévisions locales, progressivement bien implantées dans le pays. La TSR décide donc de revoir sa stratégie. Le programme *Tout à l'heure*

résulte de cette alchimie entre la tendance clip du «tout à l'image» et la nécessité de concurrencer les télévisions locales sur leur propre terrain.

Car malgré les louables objectifs évoqués par les responsables de la TSR, la création d'un programme régional répond plus aux sollicitations du marché qu'à celles des spectateurs. La menace par le bas que représentent les télévisions régionales fait peur à la TSR qui craint qu'en négligeant ce secteur elle ne perde le monopole de l'information nationale et régionale justifiant la divine redevance. La TSR, si elle doit bon gré mal gré se résigner à la concurrence des chaînes étrangères qui couvrent avec des moyens financiers et logistiques autrement plus importants l'actualité internationale, ne peut se laisser grignoter par celle des radios locales.

Le calcul est-il réussi? Difficile de conclure sur une seule émission. En vrac, le *Tout à l'heure* du 17 août contenait deux séances météo sponsorisées par Vögele en vingt minutes – et sans que la température ait fondamentalement changé; trois séquences pub en quarante-cinq minutes; deux sujets développés, c'est-à-dire impliquant plus qu'un journaliste et un interviewé.

À partir de 19 heures, tout s'accélère. En dix minutes, pas moins de cinq reportages de JRI, balancés aux spectateurs. De la candidature Ogi à Sion 2006 aux taxes d'amarrage à Genève, on parcourt la Suisse romande à la vitesse de l'éclair. Ça change certes des longueurs monotones de la série américaine recalée, mais ce n'est pas toujours plus limpide.

Que des médias comme la radio ou la télévision valorisent l'information régionale, pourquoi pas. Mais qu'elle s'en donne les moyens; la formule de *Tout à l'heure* se fera-t-elle l'écho des vrais problèmes de ce pays, saura-t-elle remplir les évidentes lacunes d'information? Car le travail de terrain ne protège pas contre le risque du déracinement. Le rôle de la télévision et de la radio est de favoriser de vrais débats, s'inscrivant certes dans les particularités linguistiques et régionales mais en les éclairant à la lumière des enjeux transversaux. Il serait dommage que la NZZ devienne le seul média national en Suisse.

gs